



Nombre de Conseillers  
en exercice : 22  
Présents : 16  
Votants : 19

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt quatre

Le : 9 Décembre

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 28/11/2024

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET – CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT – MICHEL BAUVY – FREDERIC DUJARDIN – JEAN-PIERRE ANTONIOLI – NATHALIE ANZELIN – BENOIT AURICES – GILLES BALDAN – JEREMY BANOS – MAGALI CAMINADE – DOMINIQUE DECUPPER – ~~VALERIE DELBOS GREGOIRE~~ – ~~LOÏC HERVOCHE~~ – ORLANE LIRIA – ~~MARINE MAZZACATO~~ – MICHELE MICHALSKI – ~~AUDREY MORET~~ – ~~PAOLA NERIA~~ – RAOUL ROUDET – JEAN-MARIE VANZEMBERG – ~~GHISLAINE VICO~~

ABSENTS : MME DELBOS GREGOIRE - M. HERVOCHE – MME MAZZACATO

### PROCURATIONS :

MME MORET AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

MME NERIA AYANT DONNE POUVOIR A MME LIRIA

MME VICO AYANT DONNE POUVOIR A M. BAUVY

**Monsieur Jérémy BANOS a été élu secrétaire,**

**OBJET**  
**Agglomération**  
**d'Agen :**  
**Subventions à**  
**verser dans le**  
**cadre du**  
**Programme**  
**d'Intérêt Général**  
**de l'Agenais**

Madame Thépaut rappelle à l'assemblée que, par délibération du 4 octobre 2021, le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de la participation de la commune au Programme d'Intérêt Général de l'Agenais visant à la rénovation de logements de propriétaires occupants de conditions modestes et très modestes, en complément des aides versées par l'ANAH et divers partenaires dont l'agglomération d'Agen à parité avec la commune.

Un dossier vient d'être présenté à l'engagement. Il s'agit de celui de Madame Nicole VIDAL domiciliée 488 route de Labarthe à Colayrac-Saint Cirq pour des travaux en faveur de l'autonomie de la personne.

La fiche récapitulative transmise par l'ANAH fait état d'un montant de travaux TTC de 9 611.64 euros et d'un total de subventions publiques de 8 135.69 euros (70%).

Un autre dossier a été présenté au paiement. Il s'agit de celui de Monsieur Christian GONZALEZ, domicilié 758 avenue de la Libération à Colayrac – Saint Cirq, pour des travaux de sortie de précarité énergétique.

La fiche de calcul au paiement transmise par la délégation locale du Lot-et-Garonne fait état d'un montant de travaux TTC de 20 694 euros et d'un total de subventions publiques de 9 808 euros (80%).

Un troisième dossier a également été présenté à l'engagement. Il s'agit de celui de Monsieur Jean Claude DE NARDI domiciliée 148 route de Prayssas à Colayrac-Saint Cirq pour des travaux en faveur de l'autonomie de la personne.

La fiche récapitulative transmise par l'ANAH fait état d'un montant de travaux TTC de 13 924 euros et d'un total de subventions publiques de 10 942 euros (70%).

Enfin, par délibération du 7 octobre dernier, le Conseil municipal a approuvé le versement d'une subvention de 500 euros pour les travaux au sein du logement sis 470 route de la Baraille à Colayrac – Saint Cirq, de Madame Martine POUCHES, en faveur de l'autonomie de la personne. La délibération cadre du PIG précise que la subvention de la commune est du même montant que celle de l'Agglomération d'Agen, dans la limite de 1 000 euros. Or, la subvention finalement versée par l'Agglomération d'Agen est de 1 000 euros.

### **Le Conseil Municipal,**

#### **Après en avoir délibéré,**

#### **A l'unanimité, décide :**

- le versement, à réception de la fiche de paiement, d'une subvention de 1000 euros, à parité avec l'Agglomération d'Agen, pour les travaux en faveur de l'autonomie de la personne dans le logement de Madame Nicole VIDAL sis 488 route de Labarthe à Colayrac-Saint Cirq,
- le versement d'une subvention de 1000 euros, à parité avec l'Agglomération d'Agen, pour les travaux de sortie de précarité énergétique, du logement de Monsieur Christian GONZALEZ sis 758 avenue de la Libération à Colayrac – Saint Cirq,
- le versement, à réception de la fiche de paiement, d'une subvention de 1000 euros, à parité avec l'Agglomération d'Agen, pour les travaux en faveur de l'autonomie de la personne dans le logement de Monsieur Jean-Claude DE NARDI sis 148 route de Prayssas à Colayrac-Saint Cirq,
- le versement d'une subvention de 500 euros pour compléter la subvention de 500 euros précédemment accordée pour les travaux de sortie de précarité énergétique, du logement de Madame Martine POUCHES sis 470 route de la Baraille à Colayrac – Saint Cirq.

**AR Prefecture**

047-214700692-20241209-D2024091205-DE  
Reçu le 12/12/2024

- les crédits nécessaires au versement des subventions ci-dessus seront inscrites sur la décision modificative n°2 du budget 2024.

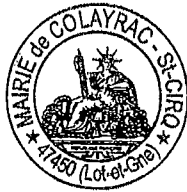
Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus  
Pour extrait conforme,

En mairie, le 9 décembre 2024  
Au registre sont les signatures.

Le Maire  
Pascal de SERMET

Le secrétaire de séance  
Jérémy BANOS



**AR Prefecture**

047-214700692-20241209-D2024091205-DE  
Reçu le 12/12/2024

